

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 30 JANVIER 2017 À 20H30.**

L'an deux mille dix-sept, le trente janvier, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel des séances en session ordinaire. Présidence du Conseil Municipal assurée par Jean-Michel GIROUX, Maire.

**Présents** : GIROUX Jean-Michel, MUIA Jean-Christophe, NOTTON Annie, FOURNIER Christophe, JULLIERON Alain, BARDE Cédric, CASAMASSA Laurianne, CHARIERE Céline, CHEVREL Roseline, JOSSERAND Christelle, KNUBEL Claire, MERMET Jacques, POUPLIER Jean-Noël, TRAVARD Joël.

**Excusés** : BADIER Aimée (pouvoir à JM GIROUX), BOUILLOUX Nathalie (pouvoir à A. NOTTON), CHOURLIN Olivier, GAILLARD Mireille, ROUQUET Pierre.

Convocation du 25 janvier 2017.

**Secrétaire de séance** : Céline CHARIERE.

Ouverture de séance.

Le Conseil Municipal a :

- DÉCIDÉ de modifier le tableau des emplois communaux suite au recrutement par voie de mutation d'un agent au service du Groupe scolaire. Ajout d'un poste d'Adjoint d'Animation Principal - 35h00 (15 pour et 1 abstention).
- AUTORISÉ, dans l'attente du vote du Budget Primitif, l'ouverture de crédits nécessaire au règlement de l'expert judiciaire nommé par le Tribunal Administratif dans l'affaire du litige du Bois de Charmontay (malfaçons suite aux travaux de remise en état des pistes).
- ACCEPTÉ l'avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre de la société AINTEGRA, pour inclure la tranche conditionnelle et le suivi de travaux de l'aménagement de la Place Feltin. Montant total des honoraires : 11 563,00 € pour un montant total de travaux estimés à 155 000,000 € (aménagement d'une place côté droit du Pont du Veyron et aménagement de places de parking côté gauche). Une demande de subvention sera demandée à Monsieur Damien ABAD, au titre de sa réserve parlementaire.
- VALIDÉ le plan de financement proposé par le Syndicat Intercommunal d'Énergie et d'E-communication de l'Ain pour l'installation d'éclairage public sur la desserte du lotissement du château suite à la création d'une nouvelle voie. Dépense prévisionnelle nette restant à charge de la commune 11 847,84 €, financées par moitié entre la commune et le promoteur immobilier.

- NOTÉ le nouveau loyer annuel 66 719,32 € pour la caserne de Gendarmerie suite à la révision triennale du bail établi au profit du Groupement de Gendarmerie de l'Ain.
- REFUSÉ le transfert de la compétence PLU au profit de la Communauté de Communes.
- APPROUVÉ les modifications des statuts de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon en précisant les nouvelles compétences obligatoires, optionnelles et facultatives confiées à la Communauté de Communes.
- DÉCIDÉ l'installation d'un système de vidéo surveillance aux abords du Gymnase, écoles et Foyer Rural ; afin de sécuriser l'ensemble des équipements publics particulièrement exposés à des actes de vandalismes. 10 caméras de vidéo protection seront mises en place, par tranches pluriannuelles, pour un montant total estimé à 104 195,00 €. Des demandes de subventions sont déposées au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD), Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et Réserve Parlementaire de Madame Sylvie GOY CHAVENT, sénatrice.

Clôture à 22h00.

Le Maire,  
JM. GIROUX



**Informations :**

- \*Assemblée Général de l'Association Pêche Protection Vallée de l'Ain le samedi **18 février 2017** à 14h30 à la salle des fêtes de ST JEAN LE VIEUX.
- \*Vente de boudins à la crème et de pains cuits au feu de bois sur Allement le **19 février 2017** à partir de 9h00 par les Amis du Pressoir.
- \*Vente de galettes le **11 mars 2017** par l'Association Amicale du Pré Rond.
- \*Nettoyage des berges le samedi **18 mars 2017** à partir de 8h.
- \*Vente de galettes le **18 mars 2017** par le FCBA
- \*Ponc'Ain Sports organise deux parcours de marche le samedi **25 mars 2017** à partir de 19h00, ateliers enfants, initiation à partir de 16h00 dans le secteur du Foyer Rural.